



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>2818</b>	De <b>Mme Martine Etienne</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > postes	<b>Tête d'analyse</b> > La situation du groupe La Poste	<b>Analyse</b> > La situation du groupe La Poste.
Question publiée au JO le : <b>01/11/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>28/02/2023</b> Date de renouvellement : <b>03/10/2023</b> Date de renouvellement : <b>16/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>14/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Martine Etienne interpelle M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation au sein du groupe de La Poste. Depuis le mardi 18 octobre 2022, plusieurs employés de La Poste sont en grève pour protester contre leurs conditions de travail et contre la casse progressive et programmée de La Poste. Certains employés, cassés par des années de labeur et épuisés par des horaires et des tournées intenable, ont même fini par quitter leur emploi. Depuis maintenant quelques dizaines d'années, La Poste s'éloigne lentement mais sûrement de sa mission de service public. Les restructurations incessantes ont permis durant tout ce temps la suppression de milliers d'emplois. Les conditions de travail des personnels de ce groupe se sont dégradées de manière incontestable. Les nouvelles missions allouées aux postiers n'ont à faire ni de près ni de loin avec ce qui définit La Poste ! En Meurthe-et-Moselle à Homécourt, les employés ont reconduit la grève et déposé un préavis de grève illimité, faute d'avoir obtenu satisfaction après les négociations avec la direction. Les usagers, devenus « clients », subissent eux aussi ces techniques de gestion, en voyant leur facteur complètement épuisé par ces cadences infernales ou pire, un *turnover* de personnel insuffisamment formé, perdu et qui souvent abandonne la tournée en rase campagne, ce n'est pas rare ! Les concitoyens demandent unanimement de refaire de La Poste un service public de proximité, loin des dogmes du privé, de la rationalisation et du néolibéralisme. En effet, certains bureaux de poste ferment et sont remplacés par des points poste ou des relais poste, ce qui ne permet pas d'assurer pleinement la mission de service publique que devrait pourtant permettre La Poste. De plus, les bureaux sont parfois dans des états insalubres et dangereux pour la santé physique de ces employés. Par ailleurs, certains d'entre eux ferment et ne rouvrent jamais. Les emplois vacants ne sont pas pourvus, les retraités ne sont pas remplacés et les horaires de travail ne permettent plus de concilier vie privée et vie professionnelle. La perspective des fêtes de fin d'année effraie d'autant plus les employés, notamment concernant les délais qui vont leur être imposés. Ainsi, Mme la députée souhaite interroger M. le ministre sur les solutions qu'il aurait à apporter à La Poste et aux nombreuses revendications des employés et des usagers. Comment entend-il permettre à La Poste d'assurer ses missions tout en préservant la santé de ses employés ? Quand La Poste redeviendra-t-elle un vrai service public ? Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.